





Des idées pour la suite

Il semble, selon certains articles de presse, que le pôle Champagne Ardenne Picardie soit à vendre. Côté patronal, c'est le black-out. Pour l'heure, la nouvelle direction avec son chargé de mission crée un climat détestable de rumeurs et d'agressivité qui vise à organiser la confusion et la démoralisation.

Nous avons le souci d'anticiper les manœuvres, de marginaliser les rumeurs, de soumettre au personnel les données de la véritable situation.

Le pôle CAP est une réussite. Il est configuré pour servir l'information, tant locale que régionale. Les emplois, les qualifications, les modes opératoires, le souci de la qualité et de l'évolution professionnelle constituent le cœur de cette réussite. C'est bien la vocation de sociétés dédiées à l'information qui constitue le socle de l'unité et de la motivation du personnel.

Selon l'éventuel acheteur d'une vente qui semble pointer de nouveau son nez, cette réussite indéniable doit être prise en compte.

Philippe Hersant est en échec. La vente, comme la fois dernière, serait déterminée par l'impasse dans laquelle il s'est mis par incompétence. L'océan de dettes sur lequel il vogue, ses opérations hasardeuses, sa fuite en Suisse tracent la silhouette d'un riche héritier lancé dans une aventure qui le dépasse, lui qui est étranger à la profession de l'information.

Il est inadmissible de rendre les salariés responsables de l'échec de Philippe Hersant : eux portent le pôle CAP. D'autant que depuis des mois, la direction organise la débandade générale et la division. Pour préparer le terrain à la vente ?

Les qualifications et les emplois ont permis de produire les titres de presse reconnus à l'échelle régionale, et ce quel que soit le support – papier ou numérique. Ayant fait leur preuve, ils doivent trouver un avenir dans le pôle CAP, qu'il soit ou non vendu, et quel que soit l'acheteur.

Qui pourrait comprendre le paradoxe suivant ?

Les titres du pôle CAP seraient à vendre et ils semblent intéresser plusieurs candidats à la reprise, ce qui est bien normal en raison de leur valeur réelle.

Les emplois et les qualifications de celles et ceux qui réalisent et fabriquent les titres seraient sans valeur, condamnés par avance à mort pour certains, et pour quel avenir...

La logique de Philippe Hersant, la vente dite « par appartement », s'appliquerait aux titres. Mais les salariés seraient sommés d'accepter par avance leur sort, décidé en secret ailleurs ?

Certains de nos collègues ne vaudraient que le chemin vers le Pôle Emploi, d'autres auraient de la valeur dans la seule mesure où ils accepteraient la vente des autres ?

Nous refusons cette logique, pas plus que nous avions cédé au chantage à la signature dans l'urgence de licenciements massifs avant l'été.

C'est pourquoi nous affirmons tant aux pouvoirs publics, au propriétaire actuel et à ses éventuels clients, <u>la valeur des titres L'Union, L'Est Eclair, L'Aisne Nouvelle, Libération Champagne, L'Ardennais, de leurs emplois et qualifications du pôle CAP :</u>

- une rédaction centrée sur le travail de collecte de l'information locale et régionale,
- un atelier graphique web et print engagé dans les évolutions numériques,
- un centre d'impression inauguré en 2009, adapté aux besoins des titres,
- un service commercial et des distributeurs correspondant aux besoins réels.

Ces réalités professionnelles ne sont contournables par aucun repreneur, petit ou puissant.

Nous finalisons et tiendrons à la disposition de tous, actuel propriétaire, repreneurs, pouvoir public, l'entièreté de notre projet pour le Pôle Cap! Ne marchons pas dans les manœuvres patronales de division : autour de ce projet REGROUPONS-NOUS!